**AVIS DE CONVOCATION - ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE**

**COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE HAUTE-CÔTE-NORD-MANICOUAGAN**

**Le dimanche 3 février 2019 à 13 h**

Les membres de la Coopérative funéraire Haute-Côte-Nord-Manicouagan sont convoqués à l’assemblée générale annuelle de leur Coopérative, qui aura lieu le dimanche 3 février 2019 à compter de 13 h au 788 boul. Blanche, Baie-Comeau.

**Ordre du jour**

1. Ouverture de l’assemblée

2. Nomination d’un président et d’un secrétaire d’assemblée

3. Lecture de l’avis de convocation

4. Lecture et adoption de l’ordre du jour

5. Lecture et adoption du procès-verbal de l’AGA du 10 décembre 2017

6. Rapport du président du conseil d’administration

7. Rapport de la Direction générale

8. Rapport annuel 2017-2018

8.1 Rapport de vérification de l’auditeur

8.2 Affectation des excédents

9. Modifications au règlement de régie interne

10. Modification des statuts

11. Élection des administrateurs

11.1 Nombre de poste à combler (6 postes)

11.2 Annonce des candidatures reçues

11.3 Élection par acclamation ou par scrutin

12. Affaires nouvelles

13. Période de questions et commentaires

14. Levée de l’assemblée

15. Conférence sur l’importance d’un testament par Me Guylaine Joly de chez PME Inter Notaire

16. Tirage de prix de présence

**PROCÉDURE DE MISE EN CANDIDATURE**

Tout membre **actif** intéressé à un poste d’administrateur, devra dûment remplir le formulaire de candidature, disponible au siège social de la Coopérative, et le déposer cinq (5) jours ouvrables précédant la tenue de l’assemblée.

Pour information : Mme Anne Poulin de Courval, directrice générale au 418 589-2570

Avis donné à Baie-Comeau, ce 15 janvier 2019

Anna Dionne, secrétaire du conseil d’administration